

Règlement d'ordre intérieur

ASBL « Danse et vous »

1) Inscriptions & abonnements :

- Les abonnements ne sont ni remboursables ni échangeables et sont strictement personnels.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour des cours manqués sauf en cas de blessure survenue lors de l'activité ou en cas d'incapacité de longue durée (justifié par un certificat médical – voir conditions d'inscriptions).
- Toute personne s'inscrivant (payant donc l'abonnement) se soumet automatiquement et sans conditions aux présentes conditions générales.
- Les pré-inscriptions prioritaires ont lieu à partir du mois de mai pour l'année suivante.
- Les abonnements annuels doivent être réglés au plus tard lors du DEUXIEME cours de l'année. Aucune inscription (ni réservation) ne sera prise en compte sans le paiement de l'abonnement.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour des cours manqués et ce, pour quelque raison que ce soit. En cas de blessure survenue lors de l'activité ou en cas d'incapacité de longue durée de plus de 3 mois (justifié par un certificat médical), le report des cours manqué donnera lieu à une réduction sur l'abonnement de l'année suivante. Il n'y aura donc aucun remboursement.
- Aucune modification d'abonnement ni changement de cours ne sera autorisée après l'inscription
- L'école de danse se réserve le droit d'accepter ou de refuser qu'un membre, même déjà inscrit, participe à ses activités.
- « Danse et vous » se réserve le droit d'interdire l'accès aux cours aux élèves qui ne sont pas en règle de paiement

Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (guerres, désastres naturels, pandémie, attentats, ...) les cours ne pourraient être maintenus, l'ASBL ne pourra être tenue pour responsable. Par conséquent aucun remboursement ne pourra être réclamé.

2) RGPD et traitement de vos données :

Les données personnelles des membres ne seront pas communiquées à des tiers, à l'exception de cas particuliers obligatoires (assurances, urgences, administration communale et fédération). Elles ne seront jamais ni vendues ni prêtées, ni échangées, et resteront sous le contrôle total de notre ASBL.

3) Horaires & cours :

- « Danse et vous » se réserve le droit de modifier sensiblement l'horaire (dédoublément de cours, différences de niveaux trop importantes, ...).

- Seuls les professeurs de « Danse et Vous » décident du niveau de l'élève et du groupe dans lequel il doit se trouver.

- L'Association se donne le droit de limiter le nombre de participants à chaque cours et d'annuler un cours si le nombre de participants est trop faible.

4) Tenue vestimentaire & Présence aux Cours :

- Une présence régulière est requise pour le bien de l'élève ainsi que celui des autres élèves.

- La participation au gala est facultative. Si l'élève y participe, il doit participer régulièrement au cours et n'en manquer que de façon exceptionnelle. Si nous jugeons que l'élève n'a pas assisté à un nombre suffisant de cours, l'ASBL se réserve le droit d'interdire la participation de l'élève au gala, sans aucun remboursement des cours et de la location des costumes.

- Aucune tenue particulière n'est exigée pendant le cours ; nous demandons aux élèves de se présenter au cours dans une tenue adéquate, cheveux attachés, sans bijoux et sans chaussures/baskets, mais en chaussons ou chaussettes. Les chaussures de ville et JEANS sont strictement interdits.

- Les GSM sont strictement interdits, ainsi que les chewing-gums et l'utilisation de toute sorte de drogues.

- L'Association « Danse et vous » se réserve le droit de refuser l'accès au cours à l'élève dont la tenue et/ou l'attitude risquent de choquer, déranger ou être un mauvais exemple pour les autres élèves. Une attitude agressive ou impolie de la part d'un parent peut également être sanctionnée par l'interdiction au cours de son enfant.

- L'Association « Danse et vous » est seule juge quant à l'acceptation d'un élève au cours.

5) Droit à l'image :

En s'inscrivant l'élève ou la personne responsable donne le droit à l'ASBL de prendre des photos et des vidéos et de pouvoir les utiliser dans le cadre de la promotion et de la diffusion des activités de l'école de danse.

Tout élève ou parent qui ne souhaite pas que les photos ou vidéos soient prises devra en informer le professeur ou la direction par mail à l'adresse : danseetvous@outlook.com.

6) Vestiaire & accès à la salle :

- Il est strictement interdit de filmer ou de prendre des photos, même de son enfant lors des cours, et a fortiori de les publier sur des réseaux sociaux.

- Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires. L'Association « Danse et vous » ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de disparitions.

- Les effets oubliés et retrouvés dans le studio ou les vestiaires seront gardés pendant un mois à la réception. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

- L'accès à la salle de sport est uniquement et exclusivement réservé aux élèves qui suivent le cours donné. Seuls les parents des participants au cours « Baby Dance » pourront accompagner (et non rester dans la salle) leur enfant à l'intérieur de la salle lors du PREMIER cours, seulement si cela s'avère nécessaire.

- Les mamans surveilleront les "petits frères & petites sœurs" afin d'éviter les petites bêtises ou dégradations que ce soit à l'entrée de la salle de sport, à l'étage, dans la cour ou dans la plaine de jeux.

7) Assurance :

- Les cours de Danse et Vous sont assurés en cas d'accident sportif (lors du cours et dans la salle de cours) et est comprise dans le prix de l'abonnement

- Votre enfant est sous notre responsabilité uniquement pendant l'heure de cours prévue (ni avant, ni après) et ce, uniquement dans la salle de danse. Il n'y a pas de garderie ni avant, ni après le cours et pas de surveillance en dehors de la salle de danse (toilettes, escaliers, hall, extérieur, vestiaires,...).

- L'ASBL « Danse et vous » (professeurs, comité et adhérents) est dégagée de toute espèce de responsabilité en cas de vol, de perte de vêtements ou d'objets ou autre fait de toute nature.